AVIS DE PUBLICATION

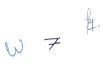
N° 028/10/2025/CRB/BN/P/SG/RAS/AA/CP/RLOG PORTANT ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE DU CHLORE RESIDUEL DANS L'EAU DE BOISSON SUR FINANCEMENT DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

La Croix-Rouge Béninoise (CRB), dans le cadre de la mobilisation des ressources, a obtenu un financement de son partenaire, la Croix-Rouge Suisse (CRS) pour la mise en œuvre d'un projet intitulé « Amélioration de la Santé des Communautés ». Ce projet vise à contribuer à l'amélioration de la santé des populations y compris celles des personnes âgées dans les communes d'Aguégués, d'Ifangni, de Cotonou, de So-Ava, de Dogbo et de Djidja. Dans ce cadre, une partie de ce financement est destiné à l'acquisition d'équipements de contrôle du chlore résiduel dans l'eau de boisson au profit des ménages identifiés dans les villages d'intervention du projet.

1. La Croix-Rouge Béninoise sollicite à cet effet, des offres sous pli fermé ou par mail à l'adresse email : <u>passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org</u> de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour soumissionner au présent marché intitulé « **Acquisition d'équipements** de contrôle du chlore résiduel dans l'eau de boisson ». Le détail technique se présente comme suit :

Désignation	QUANTITE
Équipements de contrôle de chlore résiduel : Réactifs	
WataBlue TM -Contrôle du chlore résiduel (0,5-1ppm)	
Contenance du kit de réactif : 1 flacon de 14mL de	107
réactif WataTestTM, 1 tube à essai, 1 seringue de 5 mL,	
1 manuel d'utilisateur.	

- 2. La participation à cet appel d'offres est ouverte à tous les candidats qui remplissent les conditions définies dans le présent dossier et ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Pièces administratives (RCCM, Agrément pour la vente d'équipement biomédicaux, IFU, Attestation fiscal et RIB)
 - Description détaillée des offres conformément aux prescriptions techniques,
 - Prix unitaires et prix total HT et TTC,
 - Délai de livraison.
- 3. La livraison des équipements se fera au siège de la CRB à Porto-Novo.



- 4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse email : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org ou passer au secrétariat de la Croix-Rouge Béninoise sis à Porto-Novo, Rue 29, Djassin, de 08 heures à 17 heures tous les jours ouvrables du 06 au 13 Octobre 2025.
- 5. Les offres doivent demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires après la date limite de soumission.
- 6. Les offres devront être déposées sous pli fermé au Secrétariat Général de la Croix-Rouge Béninoise ou à l'adresse email : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org du 06 au 13 Octobre 2025 à 10 heures 00 minute au plus tard. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées.
- 7. Les soumissionnaires retenues seront contactées pour la suite de la procédure. La Croix-Rouge Béninoise se réserve le droit de ne donner aucune suite aux offres non retenues.

Fait à Porto-Novo le, 06 Octobre 2025

anguillin F. YADOULETON Secrétaire Général